

## Identité

|                    |                                   |
|--------------------|-----------------------------------|
| Libellé            | ALM ACTIONS ZONE EURO ISR I(C)    |
| Isin               | FR0000984346                      |
| Devise comptable   | EUR                               |
| Société de gestion | AG2R LA MONDIALE GESTION D ACTIFS |

## Frais et Charges

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| Commission de souscription | Maximum 5.00 %     |
| Commission de rachat       | Fixe 0.00 %        |
| Frais de gestion           | Maximum 0.50 % TTC |
| T.F.E.                     | 31/12/2017 : 0.25% |

## Indicateur de risque



## Caractéristiques financières

|                                        |                        |
|----------------------------------------|------------------------|
| Affectation des résultats              | Capitalisation         |
| Agrément AMF                           | 26/04/2002             |
| Prospectus au                          | 18/09/2015             |
| Classification                         | Actions euro - général |
| Durée minimum de placement recommandée | Supérieure à 60 mois   |
| Fréquence                              | Quotidien              |
| Famille de produits                    | OPCVM                  |
| Public visé                            |                        |

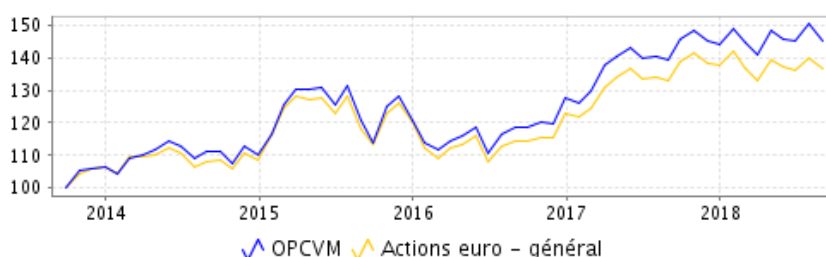
## Indice de référence

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Libellé de l'indice de référence | MSCIEN EMU |
|----------------------------------|------------|

## Évolution de l'indice de performance

## Performances annuelles

| Année | OPCVM | Indice |
|-------|-------|--------|
| 2017  | 12,95 | 12,49  |
| 2016  | 5,76  | 4,37   |
| 2015  | 9,77  | 9,81   |
| 2014  | 3,27  | 4,32   |
| 2013  | 25,27 | 23,36  |



## Performances glissantes au 31/08/2018

| Période | OPCVM | Indice | Période | OPCVM | Indice |
|---------|-------|--------|---------|-------|--------|
| 1 mois  | -3,29 | -2,66  | 2 ans   | 22,69 | 21,90  |
| 6 mois  | 0,70  | 1,03   | 3 ans   | 20,33 | 19,56  |
| YTD     | 0,86  | 0,31   | 4 ans   | 30,97 | 30,10  |
| 1 an    | 4,21  | 4,18   | 5 ans   | 55,02 | 53,96  |

## Informations complémentaires

## Objectifs et politique d'investissement

De classification « Actions de pays de la zone euro », l'OPCVM ALM ACTIONS ZONE EURO ISR a pour objectif de surperformer l'indice Euro Stoxx, évalué sur les cours de clôture (dividendes réinvestis).

L'Euro Stoxx est un indice composé de près de 300 sociétés parmi les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone euro.

Ces entreprises sont sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière, du volume de transaction et de leur secteur d'activité.

ALM ACTIONS ZONE EURO ISR vise la valorisation à long terme du capital grâce à une sélection de titres fondée à la fois sur l'analyse financière traditionnelle et sur l'analyse de critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Inscrits dans la thématique du développement durable, ces critères et leur évaluation par les équipes d'Agicam sont placés sous la responsabilité du Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable (CROIRE).

L'OPCVM sera investi : - en permanence à hauteur de 90% de son actif sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs états de la zone euro, dont 75% minimum de son actif net en titres éligibles au PEA (valeurs ISR composant l'indice de référence ; actions de moyennes et grandes capitalisations), - à hauteur de 10% maximum de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger. Ces investissements porteront sur des OPCVM de classification AMF ou catégories suivantes « monétaires » et/ou « monétaires court terme » et/ou « Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la zone euro » et/ou « Actions des pays de l'Union Européenne ». Ces OPCVM pourront ne pas intégrer des critères ESG.

Les titres figurant dans le portefeuille du fonds sont sélectionnées à au moins 90% au sein d'un univers de titres dont les émetteurs répondent aux critères ISR, et dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE.

Du fait d'un mode de gestion active, la composition du fonds peut s'écarter significativement de celle de son indice de référence.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 12h30 auprès de BNP PARIBAS Securities Services et sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative et réglée en J+3. L'OPCVM capitalise.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.